



PREMIERE CHAMBRE POLE 4 MARCHES ECONOMIQUES

RÔLE B : AUDIENCE PUBLIQUE DU LUNDI 23 DECEMBRE 2024 à 14 H 30 MN

SALLE D'AUDIENCE : « Salle Polyvalente de la Rotonde de l'immeuble sis au carrefour des trois banques, ex site du Ministère de la justice »

NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel (article 23 al 3 du CPCCSAC)

N° d'ordre	N° DOSSIERS	IDENTITÉ DES PARTIES	MESURES PRISES
AFFAIRES AU RÔLE			
DOSSIER EN DELIBERE			
	1.	BJ/CA-COM-C/2024/01302 AHIZI A. Lazare C/ AHOUASSOU Brigitte GEC TCC	Arrêt n°005/24/1C-P4/CFIN/CA-COM-C du 23/12/2024
	2.	BJ/CA-COM-C/2024/00608 École Supérieure de Commerce d'Administration des Entreprises (ESCAE) (Me Abdon DEGUENON) C/ Jacob C. ADJOVI (Me Magloire YANSUNU)	Arrêt n°006/24/1C-P4/CFIN/CA-COM-C du 23/12/2024
	3.	BJ/CA-COM-C/2024/1290 AFFAGNIHOUN Séraphin (Me Narcisse AYOBELE) C/ HOUNKPEVI Léopold (Me DOVONOU Elie)	Arrêt n°007/24/1C-P4/CFIN/CA-COM-C du 23/12/2024
ANCIENS DOSSIERS			
	4.	BJ/CA-COM-C/2024/0787 La Société NORA STRUCTURES INTERNATONAL SARL (SCPA POGNON et Associés) C/ ADJAGBONI Gratien S. K	R au 24/02/2025 pour copie de décision querellée, conclusion d'appel, constitution d'avocat par l'intimée et pour les parties absents

Audience du 23 DECEMBRE 2024		
01	Total dossiers au rôle	04
02	Dossiers en délibéré	00
03	Dossiers radiés	00
04	Dossiers renvoyés	01
05	Dossiers vidés	03
06	Nouveaux dossiers	00
07	Anciens dossiers	01
08	Jonction	00
09	Dossiers transférés	00

Fait à Cotonou, le 23 DECEMBRE 2024

Dominique Senou KOUTON

